



République Française  
Département d'INDRE-ET-LOIRE  
Arrondissement de LOCHES  
Canton d'AMBOISE

ARRETE n°2026.27  
Interdisant provisoirement le stationnement  
Place du Général De Gaulle  
Le 24 avril 2026  
(travaux de taille des arbres)

Le Maire de la commune de Souvigny-de-Touraine

Vu

- Le code de la route
- le code de la voirie routière
- le code général des collectivités territoriales,

#### CONSIDERANT

La nécessité de disposer de l'ensemble de place pour permettre à l'association des chasseurs de Souvigny-de-Touraine de procéder en toute sécurité à la taille des arbres situés sur la place du Général De Gaulle et à l'enlèvement des branches

#### ARRÊTE

##### ARTICLE 1 INTERDICTION DE STATIONNEMENT

Le vendredi 24 avril 2026 à partir de 14 heures et jusqu'à la fin des travaux prévue vers 18 heures, Le stationnement sera strictement interdit sur la place du Général De Gaulle aux véhicules autres que ceux nécessaires aux travaux.

##### ARTICLE 2 cette limitation de stationnement sera matérialisée par des panneaux

##### ARTICLE 3 Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur chaque extrémité de la place ainsi qu'à la porte de la mairie de SOUVIGNY-DE-TOURAINES, diffusé à la population du village par avis sur Panneau Pocket et sur le site internet.

##### ARTICLE 4 Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur. Les services de gendarmerie seront avertis. Les véhicules gênants pourront être conduits en fourrière et leurs propriétaires verbalisés.

##### ARTICLE 5 Cet arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'ORLEANS dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

##### ARTICLE 6 M. Le Maire de SOUVIGNY de TOURAINES est chargé de son exécution. Ampliation sera adressée à la Gendarmerie d'Amboise et à l'association des chasseurs

A Souvigny-de-Touraine  
le 20 avril 2026

Frédéric SAROUILLE  
Maire de Souvigny-de-Touraine



Mairie 3, rue Nationale 37530 Souvigny-de-Touraine

02 47 57 27 06

[mairie@souvignynetouraine.fr](mailto:mairie@souvignynetouraine.fr)

<https://souvignynetouraine.fr>



Secrétariat ouvert au public les mercredis, jeudis et vendredis de 16 h à 18 h

Les Elus reçoivent sur rendez-vous